

SERGIO GAMONAL CONTRERAS

Professeur de Droit du Travail, Université Adolfo Ibáñez, Chili.

Thème de recherche : Droits fondamentaux et Liberté syndicale.

Parmi ses publications :

~ « Derecho Colectivo del Trabajo », Santiago, AbeledoPerrot, 2a edición, 2011.

~ « Ciudadanía en la Empresa, Montevideo, Fundación de Cultura Universitaria, 2004.

LE PRÉJUDICE MORAL CAUSÉ PAR LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL EN DROIT CHILIEN



ABSTRACT

This article analyzes the Chilean labor law's evolution regarding compensation for non-material damage related to the termination of the employment contract, including those set by seniority. From this perspective, we will analyze the case of exceptional granting of additional compensation, and then we will explore the non-material loss sustained by the employee under the new dismissal, which violates basic human rights human rights.

KEY WORDS : Non-material damage, Compensation, Seniority, Unfair dismissal, Violation of human rights.

RÉSUMÉ

Cet article analyse l'évolution du droit du travail chilien en matière d'indemnisation du préjudice moral causé par la rupture du contrat de travail, notamment celles fixées selon l'ancienneté. Dans cette optique, nous analyserons les cas d'octroi exceptionnel d'indemnités supplémentaires, puis nous étudierons le préjudice moral subi par le salarié dans le cadre du nouveau licenciement, attentatoire aux droits fondamentaux.

MOTS CLÉS : Préjudice moral. Indemnité. Ancienneté. Licenciement abusif. Atteinte aux droits fondamentaux.